

A l'attention de Madame Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé

Madame le Ministre,

Le bisphénol A (BPA) sert à fabriquer ou tapisser certains récipients contenant nos aliments (boîtes de conserves, barquettes, biberons, bouteilles...).

Substance chimique parmi des plus produites au monde (3 milliards de kilos par an, soit en moyenne une livre par habitant de la planète), le BPA doit être examiné avec grande attention concernant son impact sur notre santé, ce qui est de la responsabilité de votre Ministère.

Selon des données scientifiques de toxicogénomique obtenues par Antidote Europe, des cellules humaines en culture exposées au BPA se révoltent. Les outils (gènes) dont elles disposent pour résister au stress, pour éviter de devenir cancéreuses, pour bien communiquer avec leurs voisines, deviennent inopérants.

La structure chimique du BPA, formé de deux noyaux phénoliques reliés par un atome de carbone, est très voisine de celle du diéthylstilbestrol ou stilbène (DES), dont les deux noyaux phénoliques sont reliés par deux atomes de carbone au lieu d'un seul pour le BPA. Comme vous le savez, le DES a une sinistre réputation puisque responsables de graves malformations et maladies chez les enfants et petits enfants des femmes exposées au DES durant la gestation.

Du fait de cette analogie de structure (voir la relation quantitative structure à activité : http://fr.wikipedia.org/wiki/Relation_quantitative_structure_%C3%A0_activit%C3%A9) , le BPA pourrait bien être une autre "bombe à retardement" responsable d'un scandale sanitaire encore plus absolu que celui du DES, puisque l'ensemble de la population est contaminé par le BPA.

Nous vous suggérons de demander aux experts concernés de prendre en considération seulement des données obtenues sur du matériel biologique d'origine humaine ou par des enquêtes épidémiologiques (voir www.danger-bisphenol.com), et non des données issues de tests animaux qui, selon l'espèce utilisée, peuvent fournir des résultats aléatoires masquant les effets toxiques chez l'homme.

La France s'honorerait en prenant, pour restreindre l'exposition de la population au BPA, une initiative semblable à celle prise par le Canada en 2008.

Je vous remercie pour l'attention que vous aurez bien voulu accorder à ces informations et vous prie d'agréer, Madame le Ministre, mes bien respectueuses salutations.